## ANNEXE 2 - FORMULAIRE D'ALLÉGATION D'INCONDUITE



Toute personne qui a connaissance de faits susceptibles de constituer une inconduite au sens de la *Politique relative à la conduite responsable en recherche et en création*, peut déposer, sous le sceau de la confidentialité, une allégation auprès du vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats. Cette allégation doit être écrite, datée et peut être signée. La personne qui dépose une allégation s'engage à ne divulguer aucune information concernant la présente allégation et reconnait que l'issue de l'évaluation préliminaire des faits allégués et/ou du processus d'examen de l'allégation est du ressort de l'UQAC.

Nom de la ou des per					
Statut de la ou des personne(s) visée(s) par l'allégation :  □ Étudiant □ Personnel de l'UQAC □ Autre					
		·		aires peuvent être ann	exées
☐ Des documents so	ont joints à l'allégat	ion (au besoin)			
J'ai signé à Saguenay	, ce	ième jour du mois		de l'an	
Signature <sup>1</sup>					

Une allégation anonyme est considérée si, et seulement si, les informations permettant de vérifier les faits évoqués sont publiquement accessibles ou vérifiables de façon indépendante (sans le concours de la personne qui fait l'allégation).